N° 16 Décembre 2010

Les infos

Communauté de Communes de la Vath-Vielha

Maison du Canton - Parc d'Activités Monplaisir - 64800 Bénéjacq
Tél. : 05 59 61 11 82 - Fax : 05 59 61 93 77
E-mail : info_ccvv@yahoo.fr - http://cc-vathvielha.fr

Angaïs - Arros de Nay - Arthez-d'Asson - Asson - Baliros - Baudreix - Bénéjacq - Beuste - Boeil-Bezing - Bordères - Bordes - Bourdettes - Bruges-Capbis-Mifaget - Coarraze - Haut de Bosdarros - Igon - Lagos - Lestelle-Betharram - Mirepeix - Montaut - Nay - Pardies-Piétat - Saint-Abit - Saint-Vincent

Tourisme
NOUS AVONS DES ATOUTS !
pages 4 - 5

Enfance et jeunesse
Un été bien rempli
pages 2 - 3

Carte de visite
Mirepeix
Bourdettes
page 8

Un service attendu

Le portage de repas à domicile

pages 6 - 7

Le mot du Président

Christian Petchot-Bacqué,
Président de la Communauté
de Communes de la Vath-Vielha

Avec tous nos atouts

La qualité de vie et le développement économique sont au cœur de notre action.

C'est ainsi que la Communauté de communes de la Vath-Vielha s'est investie dans plusieurs domaines, comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent.

- Pour les jeunes, la signature d'un Contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'allocations familiales va nous permettre de leur offrir davantage d'animations et d'activités pendant les vacances scolaires. La réussite du Camp de montagne et du Passeport jeunesse, qui ont été deux points forts de l'été 2010, montre bien l'intérêt de cette démarche.

- Pour les plus anciens, souvent isolés, la priorité est le maintien à domicile. L'un des facteurs qui y contribue est évidemment le portage des repas à domicile. Non seulement, cette prestation va leur assurer l'équilibre alimentaire, mais elle leur permettra aussi de maintenir un lien social.

Pour notre Communauté, ces deux actions, dans des secteurs généralement réservés aux communes et à leurs CCAS, sont une confirmation du rôle qu'elle peut jouer de manière complémentaire et solidaire, pour un meilleur service aux habitants de nos 24 villages.

- Enfin, le développement économique est indispensable à la vitalité d'un territoire. Dans le cadre du volet économique du contrat de développement communautaire signé avec le Conseil Général, nous travaillons actuellement sur les possibilités d'accueillir entreprises, artisans et services sur diverses zones de notre territoire.

En attendant, un autre gisement de ressources économiques a été identifié: le tourisme. Pour l'instant, ce gisement est encore mal exploité. Pourquoi? Sans doute à cause d'une idée bien ancrée dans nos têtes: le tourisme n'est pas vraiment perçu comme un moyen de développement.

Mais l'audit qui vient d'être achevé montre que nous avons des atouts certains et propose un plan d'actions tout à fait à notre portée. Car c'est évidemment en additionnant tous nos points forts que nous pourrons continuer d'aller de l'avant.

À l'aube de la nouvelle année, au nom de tous les élus, je vous présente tous nos vœux pour vous et vos familles.

Cordialement vôtre,

Christian Petchot-Bacqué

Les bons plans du contrat

L'été bien rempli pour 60

Première année de lancement des activités très réussies dans le cadre du Contrat enfance jeunesse!
60 enfants ont, en effet, vécu des vacances qui les ont enchantés. Avec le soutien financier de la Communauté de communes, deux associations locales ont proposé un programme qui a fait l'unanimité. Cette expérience pourra être élargie en concertation avec les acteurs locaux.

L'association Les Gais Montagnards a proposé un camp Montagne pour les jeunes de 14/17 ans tandis que l'association Évasion Pyrénéenne a organisé le Passeport Activités Jeunes durant le mois de Juillet.

Le bilan de l'été ?

Plus que positif !

Car on peut dire que « Le Passeport a eu le Ticket ». L'action est à renouveler en informant le public au plus tôt. Et de nouvelles activités seront proposées, afin qu'il y en ait pour tous les goûts !

Quant aux Gais Montagnards, ils sont prêts à repartir pour une autre destination, dans nos montagnes ou ailleurs. Avec un beau programme pour l'été prochain.

Contact : Service Culture Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes.

Passeport Activités jeunes

Du cheval à l'accrobranche

L'Evasion Pyrénéenne de Baudreix a proposé, du 5 au 30 juillet, dans différents villages du territoire et à Bosdarros pour l'Accrobranche, une vraie panoplie d'activités basées sur le Passeport activités jeunes.

Ce passeport d'un montant de 50 euros permettait de choisir cinq activités sur les 12 proposées. Le rendez-vous était donné au Centre de Loisirs Évasion Pyrénéenne, à Baudreix, à 9 h ou à 14 h, en fonction de l'activité prévue. Une animatrice a coordonné, organisé le programme et transporté les jeunes sur les lieux d'activité.

Les participants ? 32 jeunes de 12 à 16 ans venus de 13 communes du territoire. Et pratiquement autant de filles que de garçons !

Moyenne d'âge : 13 ans. Groupes de 8 à 10 jeunes par activité.

Les activités se déroulant en demi-journées étaient les suivantes :

Activités sportives encadrées par des prestataires locaux :

- Kayak encadré par le Club USCN Canoë-Kayak de Nay. Les jeunes ont pu être initiés au kayak en zone calme, faire une balade en kayak et des petits jeux adaptés.
- Rafting encadré par le Club USCN Canoë-Kayak de Nay : Descente du gave de Pau entre Lourdes et Bétharram.
- Escalade encadrée par Escalarando sur le Rocher d'escalade de la base de loisirs Les Okiri à Baudreix.
- Spéléologie encadrée par Évasion Pyrénéenne : découverte du monde souterrain, grotte de la Pale, grotte de Capbis.
- Equitation encadrée par la Ferme Equestre Couhet de Montaut : Préparation du cheval, ballade à cheval, trot, galop.
- Natation à la Piscine NAYEO à Nay
- Parcours d'accrobranche à Bosdarros.
- VTT dans la Forêt de Baudreix : Balade en forêt, petits jeux en vélo.

Activités de découvertes et de loisirs :

- Informatique à la Cyber-base du piémont à Nay : Élaboration et montage d'un dessin animé.
- Découverte et participation à des jeux de société à la Ludothèque des deux Gaves à Nay.

Les activités qui ont eu le plus de succès sont : le kayak, le rafting, l'équitation, l'escalade, la spéléologie et l'accrobranche.

Enfance Jeunesse

Escalade, canoë-kayak, spéléologie : quelques-unes des activités découvertes par les jeunes cet été

Le camp Montagne

Du tir à l'arc à la balnéothérapie

Les Gais Montagnards d'Asson avaient choisi, du 7 au 18 juillet 2010, la Vallée du Louron pour un Camping dans le village d'Avajan.
27 enfants répartis en deux groupes (dont 19 de 10/13 ans et 8 de 14/17 ans) se sont partagés les activités sportives et les activités de découverte.

Activités sportives

Randonnées dans la réserve naturelle du Néouvielle, balades en vélo (chaque enfant avait son propre vélo, ce qui a permis les déplacements sur certains lieux d'activités) : tir à l'arc, spéléologie, accrobranche, piscine.

Activités de découvertes et de loisirs

Marché d'Arreau, visite de la volerie des Aigles d'Aure, visite de Saint-Lary, visite des mines de Vielle-Aure, feu d'artifice à Val Louron, spectacle son et lumière, balnéothérapie à Balnéa.

Le contrat Enfance jeunesse

« Le diagnostic que nous avons effectué nous confirme vraiment dans la volonté de nous investir auprès des Jeunes » confirme Marc Dufau. Car sur le territoire de la Communauté de communes, on compte plus de 4 500 enfants et jeunes de 3 à 18 ans ».

Marc Dufau
Président de la Commission Enfance Jeunesse

Ce même diagnostic a mis en évidence deux points négatifs : l'offre de loisirs est inégalement répartie sur le territoire et il y a peu d'activités de loisirs proposées aux plus de 12 ans pendant les vacances scolaires.
C'est justement à partir de ce constat que la Communauté de communes a lancé le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales.
Le CEJ a pour but de favoriser le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil et de loisirs pour les enfants de 0 à 17 ans. Avec deux volets distincts : Enfance et Jeunesse.
D'une durée de 4 ans, renouvelable, ce dispositif permet de co-financer des actions dédiées à l'accueil de l'enfance et de la jeunesse.
« Nous sommes déjà engagés dans le volet Enfance pour les structures petite enfance, via les crèches et le Relais d'assistantes maternelles. Et nous venons de déterminer les principaux axes retenus pour le volet Jeunesse » explique Marc Dufau. Ce contrat permettra donc d'offrir aux jeunes de plus de 12 ans animations et activités pendant les vacances.

Les axes principaux du volet Enfance Jeunesse

- améliorer et développer les activités de loisirs pendant les périodes de vacances scolaires pour les plus de douze ans (à l'image du Passeport Activités Jeunes pour les 12/17 ans en Juillet. Lire ci-contre.)
- accompagner la mise en place de camps de vacances pour les 13/17 ans (à l'image du camp des Gais Montagnards en juillet. Lire ci-dessus).
- faciliter la formation BAFA et BAFD (animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs) pour les jeunes habitant le territoire : action prévue en 2011
- développer et rendre accessible l'information relative aux activités de loisirs et de jeunesse
- accompagnement technique auprès des communes dans la mise en place de projet jeunesse.

Brèves

PLR Vath-Vielha

Le plan local de randonnées (PLR) de la Communauté de communes de la Vath-Vielha existe depuis 5 ans. La Communauté de communes a donc décidé d'en faire le bilan et d'étudier les moyens de l'optimiser (analyse de la conception et de la fréquentation effective des différents sentiers de randonnées, amélioration de la signalétique et des supports d'orientation, création de nouveaux sentiers…). Une étude a donc été confiée, au mois de septembre 2010, après consultation, au groupement Pyrénées Nature/Traces TPi. Elle durera 6 mois.

Ouverture des crèches

La crèche d'Arros de Nay a ouvert le 18 octobre 2010. Elle pourra accueillir 20 enfants de 2 mois à 3 ans et jusqu'à 6 ans pour l'accueil périscolaire.
La date prévisionnelle d'ouverture de la 2e crèche, celle de Boeil-Bezing, est le 15 mars 2011.

Transport des scolaires à la Piscine Nayeo

Le transport des élèves du 1er degré à la Piscine Nayeo a été confié, après consultation, à la société Laporte-Hauret, pour une durée de 3 ans. Une mutualisation du prix des transports est pratiquée entre les 24 communes de la Communauté. Rapporté au nombre total de transports d'élèves sur l'année scolaire 2010-2011, le coût des transports par séance est de 1,96 € par élève, pris en charge par les communes et leurs établissements scolaires.

Tourisme : oui, nous avons des atou

“Le territoire de la Communauté n’a pas un besoin économique vital de tourisme”. C’est une idée fausse. Car le tourisme constitue un potentiel économique important, jusqu’ici plutôt négligé. C’est ce que confirme l’étude sur le tourisme qui vient d’être soumise aux élus.

Que met en évidence cette étude ?
À côté de faiblesses certaines, le territoire possède des atouts touristiques évidents mal (ou pas) exploités.
Au début de novembre dernier, les élus ont donc pris connaissance de l’audit du cabinet Astarté et du plan d’actions proposé.
Plusieurs éléments sont à retenir : faiblesses et atouts.

Des faiblesses

Le verdict de cet audit ne cache rien des faiblesses du territoire en matière touristique.
Il pointe, entre autres choses, des équipements pour l’hébergement et la restauration plutôt faibles, des professionnels motivés mais isolés, un Office de tourisme sans doute trop limité dans ses missions.

Des atouts certains

Mais à côté de ces faiblesses, l’étude met aussi en exergue des atouts certains.
Des animations nombreuses (festival), des loisirs sportifs ou de pleine nature (randonnée, parcours de pêche…), un patrimoine important et diversifié (églises, bastides, châteaux, belles maisons béarnaises, moulins…) : autant de points qui expliquent une fréquentation régulière mais modeste.

Une clientèle plutôt familiale

Cette fréquentation est le fait d’une clientèle bien identifiée : plutôt familiale, à la recherche de loisirs nature mais aussi de visites culturelles au sens large, ou drainée par les pèlerinages : sanctuaire de Bétharram, proximité des chemins de Saint-Jacques de Compostelle, sanctuaire de Lourdes…

Un outil fédérateur : l’Office de tourisme

Pour relever le défi des actions à mener : l’Office de tourisme. C’est lui qui devra à la fois développer de nouvelles voies et être l’outil fédérateur.
L’étude ne cache pas une autre obligation : les élus et les professionnels devront s’impliquer davantage dans ce développement touristique.
Toujours cette idée que la population et certains élus semblent considérer que le territoire est, encore, assez riche pour se passer de l’économie touristique.
Comment arriver à faire prendre conscience que les investissements de tous ordres pour le tourisme bénéficient aux habitants ?

Comment capter et augmenter la fréquentation ? Un plan d’action énumère dans les détails les objectifs à remplir (voir encadré).

“Une belle femme qui se néglige”

Pour bien illustrer l’état des lieux, les auteurs de l’étude ont eu recours à cette comparaison : le tourisme dans la Communauté est semblable à « une belle femme qui se néglige ».
Autrement dit le potentiel existe (qualité de la nature, existence d’un patrimoine culturel), mais il est très négligé (signalétique identitaire inexistante, entrées des villages souvent dégradées, cœurs de villages défigurés, villages à l’état brut, sans fleurissement).
À cela s’ajoute une quête d’identité qui n’existe pas actuellement.
Notamment à cause de la cohabitation d’appellations différentes (Vath-Vielha, Batbielhe, Plaine de Nay), qui n’aident pas du tout à s’identifier au territoire.
En conclusion, le territoire possède un fort potentiel, mais il est en quête d’identité et « est parcouru mais pas couru ».
D’où cet indispensable travail de longue haleine pour compenser les faiblesses et valoriser les atouts : c’est le rôle du plan d’actions.

uts pour gagner !

L'étude montre qu'il existe un potentiel touristique mais qui n'est pas mis en valeur. Cela vous étonne ou vous le pressentiez ?

- Si une étude a été lancée, c'est bien à la fois pour analyser les six années passées et, le cas échéant, adapter l'Office de Tourisme aux problématiques du tourisme des années futures.

Cette étude nous permet de mieux voir nos points faibles et nous confirme dans le fait qu'il faut, en permanence, se remettre en question. Car, même en tourisme, nous sommes en « compétition » avec les autres territoires.

À nous de gagner des places en nous appuyant sur nos atouts soulignés par l'étude réalisée.

Parmi les faiblesses identifiées, il y a l'idée que la population, comme certains élus, ne considèrent pas le tourisme comme un vrai facteur de développement économique. Votre avis ?

- Le tourisme est apporteur d'économie, j'en suis persuadé. L'intérêt touristique, pour l'instant se limite essentiellement aux trois ou quatre communes qui ont des actions touristiques.

Mais c'est la totalité des 24 communes de la Communauté qui doit se sentir concernée.

Car chacune abrite des professionnels du tourisme et a ses propres richesses à faire découvrir.

> « Nous sommes en compétition »

L'Office de tourisme devrait devenir l'outil fédérateur de toutes les actions. Qu'en pensez-vous ?

- L'Office de Tourisme remplit déjà cette mission, du moins pour ceux qui le sollicitent.

Et nous allons, bien sûr, continuer à fédérer les actions.

Ainsi, par exemple, la mise en place d'un nouveau site Internet plus ouvert.

Il va permettre de mettre en ligne une synergie des actions du monde associatif et une présentation groupée des produits proposés par les professionnels.

Quelles seront les premières actions engagées pour appliquer les recommandations de l'étude ?

- Certaines actions ont déjà débuté. Comme la recherche d'un nom plus fédérateur que Plaine de Nay qui pourrait devenir « Pays de Nay ».

Avance aussi le souhait de marquer l'entrée du territoire de la CCVV et celles des communes d'une manière identitaire.

La dépollution visuelle des panneaux publicitaires est prise en compte.

Et le projet phare du CG64 de créer une voie verte (Véloroute) sur notre département a recueilli notre accord de principe.

L'étude sera donc lancée pour la création de 25 km de cette voie sur notre territoire (de Baliros à Lestelle-Bétharam.)

Guy Chabrout
Président de l'Office de Tourisme

L' enjeu est de valoriser les atouts du tourisme

PORTAGE de repas à domicile : un service attendu

Au premier trimestre 2011, va démarrer un service très attendu : le portage de repas à domicile sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Tout savoir en quelques lignes.

Vieillissement de la population, baisse de l'activité agricole, décohabitation des générations, développement des loisirs, attrait du territoire en matière d'habitat…
Ce constat est à peu près le même partout. Avec une conséquence : un isolement plus accentué des personnes âgées.
Livrer des repas au domicile de celles-ci est un bon moyen pour rompre l'isolement et assurer une meilleure nutrition. C'est ce qu'explique (ci-contre) Pierre Saubatte, président de la Commission services aux personnes.
En quatre questions, sachez tout sur ces repas à domicile, livrés en liaison froide.

Pourquoi les plats à réchauffer, alors que certaines communes fournissent déjà un repas chaud ?

- Il n'y a pas d'autres choix, vu l'étendue du territoire de la Communauté.
Pourquoi ? Ce qu'on appelle une "liaison chaude" (c'est-à-dire des repas livrés chauds comme dans certaines communes) obéit à des contraintes sanitaires strictes : repas préparé le jour de la livraison, maintenu à une température supérieure ou égale à + 63°, dans des boîtes isothermes.
Mais une telle tournée en liaison chaude ne doit pas dépasser deux heures pour des raisons sanitaires compréhensibles.
C'est évidemment un délai impossible à tenir pour couvrir l'ensemble du territoire de la Communauté.
D'où la nécessité de choisir l'autre mode de livraison qu'on appelle liaison froide qui s'effectue, elle, sous forme de barquettes à réchauffer. C'est un service de repas froid (entre 0° et +3°) avec possibilité de préparer les repas en différé et de livrer plusieurs repas en même temps.
L'avantage, c'est qu'une liaison froide autorise une plus grande amplitude d'horaires de livraison.
La livraison se fait à l'aide de véhicules frigorifiques. Il reste aux bénéficiaires du portage à réchauffer les plats.

Portage de repas : quel intérêt ?

- Un service de livraison de repas préparés, complets et équilibrés est une composante essentielle du maintien à domicile des personnes âgées.
Cela permet également de lutter contre la dénutrition et de redonner le plaisir du goût, avec des repas équilibrés et variés.
Avec la livraison d'un repas, c'est aussi un lien social qui se maintient.

Comment ça fonctionne ?

- Un appel d'offres désignera le prestataire chargé de la fabrication et du conditionnement des repas et le prestataire chargé de la livraison des repas à domicile.

Pour qui ?

- Peuvent bénéficier de ce service : les plus de 60 ans, les personnes invalides, en situation d'handicap et convalescentes sans limitation d'âge.
Des cas particuliers peuvent être pris en compte sur demande expresse des CCAS.

Tout savoir

Inscriptions
auprès de chaque mairie.
Livraison des repas :
Les différentes composantes du repas seront conditionnées en portion individuelle dans des barquettes posées sur un plateau (à conserver au réfrigérateur)
Réchauffage des plats : soit directement au four micro-ondes, soit au four traditionnel ou à la casserole (en sortant les aliments des barquettes).
Prix : entre 8 € et 9 € selon le résultat des appels d'offres et le nombre de bénéficiaires.
Possibilités d'aides : bénéficiaires de l'APA, aide sociale du Conseil Général, CCAS.

Le portage des repas à domicile : bien plus qu'un service.

« Un véritable lien social »

**Pour les élus de la Communauté de communes, le portage de repas à domicile n'est pas seulement une réponse pratique à des besoins.
C'est aussi le maintien d'un lien social.**

Pourquoi la création d'un tel service ?

- On pressentait qu'il y avait des besoins. Ce qu'a confirmé une étude menée par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) en 2007 portant sur les conditions du maintien à domicile des personnes âgées.
Le portage des repas apparaît comme l'un des piliers de ce maintien à domicile. L'une de leurs préoccupations principales, c'est de rester vivre dans leur lieu de vie le plus longtemps possible. Des repas livrés à domicile y contribuent fortement.

Pierre Saubatte
Président de la Commission Services aux personnes

D'où la décision des élus…

-Oui. Pour répondre à ces besoins, nous avons décidé de prendre cette compétence, qui, juridiquement rentre dans la catégorie « action sociale d'intérêt communautaire ».
Et pas seulement pour des raisons de confort apporté aux personnes âgées.
Ce service va bien au-delà du côté pratique. C'est un véritable lien social qui est ainsi créé, avec la venue régulière de la personne qui porte les repas. Bien souvent, la personne âgée n'a que les visites épisodiques du facteur.
Cette présence régulière permet donc de rythmer une journée et aussi de redonner le plaisir du goût, à travers des repas équilibrés et variés.
Il s'y ajoute un volet santé non négligeable, puisque de tels repas permettent de lutter contre la dénutrition.

Mais il existe déjà des services qui livrent des repas à domicile ?

- Bien sûr, mais il s'agit là d'initiatives locales de certaines communes, limitées à leurs habitants. C'est une réponse utile qu'il faut saluer. Mais elle ne répond que partiellement à la demande de l'ensemble de la population.
Actuellement, ces services ne sont assurés que par huit CCAS (Comité communal d'action sociale) sur 24 communes. Ces CCAS peuvent livrer des repas chauds dans les conditions sanitaires réglementaires puisque la livraison peut se faire par des tournées de courte durée, limitées au territoire communal.

Votre démarche est un peu différente…

- Forcément, puisque notre volonté est de desservir équitablement l'ensemble du territoire de la Communauté. Et comme ce territoire est beaucoup plus vaste, nous somme obligés (pour des raisons sanitaires) d'avoir recours à un autre mode de livraison : des repas à réchauffer…
Il faut préciser que les services existants continueront de fonctionner sous la compétence exclusivement communale.

Déchets

La future organisation des collectes

Suite à la finalisation de l'étude d'optimisation de la gestion des déchets, le Conseil Communautaire du 28 juin 2010 a validé les grandes orientations du futur schéma de collecte des déchets qui prendra effet au mois de juin 2011.
Les orientations principales sont les suivantes :
- L'équipement en bacs individuels des foyers collectés en porte à porte : un bac pour les ordures ménagères, 1 bac pour la collecte sélective (hors verre). Ces bacs seront distribués gratuitement à domicile par la CCVV entre février et mai 2011.
- Le passage du verre en apport volontaire avec la mise en place de colonnes à verre harmonieusement réparties sur l'ensemble du territoire…
- L'uniformisation et l'ajustement des fréquences de passage pour la collecte en porte à porte : 1 fois par semaine en ordures ménagères : 1 fois tous les 15 jours en collecte sélective.
Les nouvelles modalités de collecte et les raisons de ces changements seront précisées dans le prochain bulletin.

La réduction des déchets, un nouveau défi pour la collectivité

Le SMTD (Syndicat Mixte de Traitement des Déchets) a lancé mi-octobre 2010, en collaboration avec les 9 EPCI de son territoire dont la CCVV, son Programme Local de Prévention des Déchets qui a pour slogan « Préservons nos Pyrénées, réduisons nos déchets ».
La loi Grenelle 1 stipule en matière de prévention des déchets, des objectifs fixant à 7 % par habitant la réduction des ordures ménagères et assimilés pendant les cinq prochaines années.
Quelques idées pour réduire au quotidien la production de déchets ?
- Eviter le gaspillage de nourriture (7 % des produits achetés sont jetés sans avoir été ouverts)
- Utiliser des cabas ou sacs réutilisables pour faire les courses
- Choisir des produits moins emballés
- Privilégier les objets ou achats durables ex : piles rechargeables
- Composter ses déchets verts et ses biodéchets (épluchures…)
- Refuser les publicités par l'intermédiaire de l'autocollant Stop pub (40 kg par personne et par an).

Un stand avec exposition a été tenu par la CCVV au marché de NAY pour informer la population sur la réduction des déchets

Réservation composteurs

Des composteurs sont encore disponibles à la CCVV (320 l à 15 €, 620 l à 20 €).
Pour les réserver, contacter le service Environnement Déchets au 05 59 61 11 82.

Carte de visite

Chacune des 24 communes de notre Communauté à son histoire et sa personnalité.
Après Haut de Bosdarros, Montaut, Saint-Vincent, Angaïs, Asson, Arthez-d'Asson, Baliros, Bordes, Boeil-Bezing et Saint-Abit, Lagos et Arros de Nay, découvrez deux autres communes.

Mirepeix CRÉER DU LIEN

« Miro pesch » : en langue béarnaise, cela veut dire « regarder les poissons ». À l'origine du nom du village, le gave reste aussi dans les mémoires pour les inondations de 1952.
Cette année-là, salle des fêtes et fronton furent emportés. Paul Périsse (notre photo) qui est né ici, se souvient. À cette occasion, tous les écoliers comme lui, furent mobilisés pour remplir les gabions de cailloux afin de contenir les eaux. Il se rappelle aussi du garde-champêtre et de ses roulements de tambours et de l'arrivée de l'eau courante « qui n'équipa les maisons qu'en 1952 ».
Aujourd'hui Mirepeix est un village de la plaine presque comme les autres. À la différence que l'expansion de la population y est vraiment évidente : 1 200 habitants actuellement. Le chiffre le plus élevé depuis que le village existe.
« Ces nouvelles arrivées s'expliquent par notre position géographique un peu privilégiée. Ici les habitants vont travailler à Bordes (Turbomeca), à Pau, à Tarbes et à Lourdes » constate Stéphane Virto, le maire dont c'est le premier mandat. Et de se féliciter que l'école (quatre classes pour 85 élèves) soit ainsi restée ouverte dans la commune.
Cet accroissement de la population n'a toutefois pas empêché la disparition de la quasi-totalité de l'activité économique. « Nous avons perdu nos deux usines et nos artisans, dont les ébénistes qui étaient de véritables artistes du bois » souligne Paul Périsse. Quasi-disparition, également, d'agriculteurs résidents, les terres étant cultivées par des agriculteurs des communes avoisinantes. « Mais nous tenons à conserver leur vocation première à ces terres agricoles » s'engage Stéphane Virto et de rappeler que des maraîchers et quelques artisans bois, sont toujours en activité. Plusieurs commerçants se sont également installés il y a quelques années, au lieu-dit les quatre chemins.
Un jeune agriculteur, installé sur la commune s'est lancé dans la culture bio, ses débouchés étant assurés essentiellement par la vente directe, via une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), et les marchés des alentours.
Dans ce village qui a grandi si vite, la volonté de la municipalité est de « créer du lien ». Pour éviter que le village ne soit qu'une commune dortoir « mais reste un endroit agréable à vivre pour tous : jeunes, anciens, nouveaux arrivés, familles natives du village ».
Illustration concrète : le projet de résidence non médicalisée pour personnes âgées. Une résidence de petits logements avec une salle commune et un potager individuel, dans le centre du village.
De son côté, le Centre communal d'action sociale (CCAS), véritable acteur du social, et créateur de liens intergénérationnels engage des actions en direction des familles et de nos aînés. Il a participé à la création du Sivu d'aide à domicile de la plaine de Nay et lui a transféré son service d'aide ménagère.
D'autres actions sont également menées avec la Commune : le projet de jardins familiaux, l'atelier créatif en direction des 6-11 ans, l'attribution de bourses scolaires pour les étudiants bénéficiaires de la bourse départementale, la participation financière aux centres de loisirs de la plaine de Nay, les ateliers jeunes pour les 14-17 ans, sans oublier l'accès à la piscine pour les élèves du groupe scolaire.
Le CCAS a également innové pour les fêtes du village en organisant auprès des jeunes, un système de capitaine de soirée (sur la base de « celui qui conduit ne boit pas »).
Mais Mirepeix n'a sans doute pas terminé son expansion. En effet, il reste près de 150 lots constructibles recensés sur la commune. Une expansion maîtrisée de l'urbanisme, puisque la commune s'est dotée d'une carte communale en 2007.

Mirepeix

1 200 habitants
Superficie 329 ha
Patrimoine : Lavoir, église

Stéphane Virto
Maire élu en 2008

Projets déjà réalisés
Rénovation des logements communaux, rénovation de la toiture et de l'électricité de la salle polyvalente, enfouissement des réseaux route de Pau, voie de déviation.

Projets en cours
Création d'une résidence pour les seniors, réfection et sécurisation de la voirie, déviation pour les camions de la gravière, enfouissement des réseaux route de Lourdes, rénovation de la voirie communale : les hauts du gave, rénovation de la cour du groupe scolaire…

Bourdettes EN PLEINE MUTATION

Bourdettes

357 habitants
Superficie : 2,23 km2
Patrimoine : Église (Vierge à l'Enfant en bois doré), mairie, foyer communal (ancienne école)

Philippe Bareille
Maire élu en 2001 (adjoint de 1997 à 2001)

Projets déjà réalisés
Réhabilitation de l'église et de la mairie (sous la mandature de Jean-Pierre Latapie), enfouissement de réseaux, restructuration voirie, protection inondations

Projet en cours
Lotissement communal, restructuration de la voirie

Bourdettes, (petite(s) grange(s) en Béarnais), comptait 13 feux en 1 385. De cette époque, comme de l'histoire du village même plus récente, il ne reste plus grand-chose. En somme, un long fleuve tranquille, à l'image du canal d'irrigation, dérivé du gave, qui partant de Nay va jusqu'à Baliros.
Creusé par le Baron d'Espalungue avant la Révolution, qui percevait ainsi les droits liés à l'eau, ce canal avait aussi son utilité industrielle. Il alimentait un moulin à grains qui a existé jusqu'à la fin de la guerre, ainsi que l'usine de tissage "la Textile" qui a fermé ses portes en 2002.
Un autre petit point d'histoire mériterait d'être creusé : celle de ces cadets des familles du village d'Arbéost qui, partis aux Amériques, achetèrent à leur retour, toute une série de terres, sur le territoire de Bourdettes.
Aujourd'hui, Bourdettes est de plain-pied dans la vie actuelle. Avec un développement de l'urbanisme qui montre que sont oubliés les 25 ans de fusion avec Nay (de 1972 à 1996). Plusieurs signes ne trompent pas.
Par exemple, les arrivées nouvelles qui ont permis au village de retrouver le même niveau de population que voici 30 ans.
« Nous avons pratiqué une politique volontariste de création de logements, en favorisant à la fois les projets privés de lotissements et en donnant un coup de pouce communal » explique Philippe Bareille, le maire. « Notamment avec la transformation de l'ancienne usine de La Textile en appartements. Cela nous semblait plus intelligent que de laisser s'y développer une friche industrielle ».
Conséquence de la jeunesse de la population : l'éventualité d'ouverture de quelques classes pour accueillir les enfants des nouvelles familles, dans le cadre d'un regroupement pédagogique à plusieurs communes, à un horizon à moyen terme.
Autre signe : le développement (une priorité de la municipalité) de la zone artisanale et commerciale tombée un peu en léthargie durant l'association avec Nay.

Si une petite activité agricole (maïs et bovins) se maintient sur la commune avec souvent des "agriculteurs" qui ont une deuxième activité, Bourdettes peut s'enorgueillir d'avoir été l'une des premières à prendre un arrêté municipal anti-OGM.
Un arrêté argumenté (et donc validé par les pouvoirs publics) parce que Michel Lanusse (notre photo) pratique sur ce territoire un maraîchage sans chimie depuis plus de 40 ans. « Depuis toujours, bien avant la mode bio actuelle, il m'a semblé que ma démarche était naturelle parce que logique et responsable » poursuit ce pionnier de l'agriculture propre.
Finalement, avoir retrouvé son autonomie sied bien à Bourdettes. Les associations se développent, la notoriété de quelques-unes dépassant les frontières du Béarn. Comme par exemple la banda « Los compañeros », classée deuxième au festival de Condom. À noter aussi la vitalité du club de guitare qui a donné naissance à un groupe de rock. Projet phare des prochaines années : la création d'une salle multi-activités.
Une réalisation d'autant plus emblématique du développement de la commune qu'elle sera financée, en partie, par les bénéfices de la vente des terrains du lotissement communal.

Directeur de publication : Christian Petchot-Bacqué - Conception, réalisation et rédaction : Apic 05 59 84 82 32 - Avec la participation de la Commission Communication